

■ **Griesser AG**, succursale à Marin-Epagnier, fabrication et vente d'installations de protection contre le soleil et les intempéries (FOSC du 01.06.2001, p. 4154). Entreprise ayant son siège à Aadorf. La procuration de Michel Fridolin est radiée. Procuration collective à deux de Neff Rudolf, d'Appenzell, à Mosnang.
Journal no 658 du 14.03.2002
(00392142 / CH-645.1.004.562-9)